

Image not found or type unknown



Creche privée règlement intérieur

Par **minie**, le **24/11/2009** à **22:09**

Bonjour, merci de votre réponse mais je n'ai aucune possibilité de joindre l'udaf je leur ai envoyé un message expliquant ma requête mais pas de réponse alors nouvelle question comment puis je obtenir les statuts de cette association qui gère la crèche privée et le règlement intérieur de cette crèche puisque visiblement chacune a le droit de faire à peu près le règlement qu'elle veut d'après le décret de 2007 merci d'avance cordialement minie